

Le Relecq



Suivez-nous !

 Ville Le Relecq-Kerhuon
 LeRelecqKerhuon
 lerelecqkerhuon

N°693 - Vendredi 23 février 2024

www.lerelecqkerhuon.bzh

Funky Time - Samedi 24 février 16h - Médiathèque François Mitterrand



Détail en page 2

Festival THERMOS#4 - Du 2 au 10 mars - Astrolabe



THERMOS#4

Festival Bistoactif

Partage, émerveillement et amusement, le festival THERMOS revient pour une 4ème édition pleine de réjouissances, encore plus folle et préparée avec passion !

Détail en page 3

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.
Pharmacie de garde : composer le 3237
Dépannage ERDF- Electricité : 09.726.750.29
Dépannage GRDF- Gaz : 0.800.47.33.33
Éclairage public : service technique- 02.98.28.61.46
le week-end, élu de service : 06.70.64.13.48
EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78
MARCHÉS HEBDOMADAIRES place de la Résistance :
Traditionnel et Bio : le vendredi de 15h- 20h. Traditionnel : le samedi de 8h à 13h.
Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) : 06.70.64.13.48
Liste des animaux recueillis : www.brest.fr/vivre-ensemble-a-tous-ages/avoir-un-animal-en-ville/animal-trouve-ou-perdu



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCE : Théophile MOREL DUIGOU
DÉCÈS : André ROSPAPE

VIE RELIGIEUSE

MESSE DU WEEK-END :

Samedi 17 : 18h à Gouesnou.

Dimanche 18 : 11h à l'Eglise.

EMPLOI

SERVICE EMPLOI - 02.98.28.61.44

service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr

SAISONS FRAISES ET TOMATES : Afin d'anticiper les besoins des employeurs locaux, le service emploi invite les personnes intéressées par ce secteur d'activité à venir se faire connaître du service emploi. Postes à pourvoir en récolte de mars à juillet pour les fraises et de mars à octobre pour les tomates.

SOLIDARITÉ

REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL : Toutes les semaines à la cantine pour les personnes de plus de 75 ans et/ou inscrites au registre des personnes vulnérables. Inscriptions au CCAS: 02.98.28.64.86 le lundi matin précédant le repas.

SECOURS CATHOLIQUE : La boutique est désormais ouverte le samedi matin de 9h à 12h et le mardi après midi. Ouvert à tous.

TÉLÉTHON 2024 : L'équipe organisatrice du Téléthon 2023 du samedi 9 décembre au Relecq-Kerhuon remercie toutes les personnes qui ont fait de cette journée une belle réussite. La somme recueillie s'élève à 4607 euros. Un appel est lancé pour recruter des volontaires pour l'organisation du Téléthon 2024.

Contact : claudhenri.caill@gmail.com / jacotot@aliceadsl.fr / mariejo.kervella@gmail.com

FORMATION HANDICAP : Engagée dans une politique d'inclusion et d'accessibilité, la Ville propose annuellement une formation autour de l'accueil et de l'intégration des enfants porteurs de handicap (moteur, psychique) ou atteints de troubles cognitifs. Cette formation, co-construite avec les Papillons Blancs 29, s'adresse aux professionnels qui, dans le cadre de leurs missions, accompagnent des élèves en situation de handicap. L'objectif est d'informer sur le handicap de l'enfant, travailler sur les postures et s'enrichir de l'expérience d'autrui. La formation s'est déroulée mercredi 14 février.



ENFANCE ET JEUNESSE

TICKETS SPORTS ET LOISIRS FÉVRIER : Le programme est disponible à l'Espace Jeunes et sur le site internet de la ville:

POSTES MEJ : La MEJ recrute pour l'animation des activités de l'été des animateurs sans formation, désireux de découvrir l'animation / animateurs Bafa (ou stagiaires) / animateurs surveillants de baignade. Déposer impérativement la fiche de candidature pour vendredi 29 mars. Téléchargeable sur le site de la mairie ou directement au bureau de la MEJ. Renseignements : 02.98.28.38.38

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PERMIS DE CONDUIRE. Rendez-vous sur le site www.permisdeconduire.ants.gouv.fr pour toutes vos démarches.

A partir de janvier 2024, il sera possible de passer l'examen du permis de conduire dès l'âge de 17 ans en France. Cette mesure vise à simplifier la mobilité des jeunes, en particulier ceux vivant en zone rurale, afin de favoriser leur insertion professionnelle. Cette disposition concerne tous les candidats au permis de conduire, en passant par une auto-école traditionnelle, en candidat libre, ou par une formation en ligne.

MÉDIATHÈQUE
François Mitterrand
OUVERTURE LE DIMANCHE : 15h-18h.

DU NOUVEAU DANS L'ARTOTHÈQUE :

L'Artothèque s'expose ! Onze nouvelles œuvres viennent s'ajouter au fonds, avec notamment trois portraits de la photographe Nadine Jestin venue en résidence sur la commune en 2023. Venez découvrir également l'estampe colorée et poétique de l'artiste japonais Shoishi Hasegawa, l'univers graphique de la jeune designer brestoise Sarah Laubie, ou encore l'œuvre sur tissu de Maëlle Labussière. Toutes les œuvres seront empruntables à l'issue de l'exposition. Jusqu'au 25 février.

FUNKY TIME - T'AS DU RÉSEAU ! : Le danseur hip hop Chamba, accompagné par DeeJay TAJ Le danseur hip hop Chamba, accompagné par DeeJay TAJ aux platines, vous invite à danser. Samedi 24 février, 16h.

INITIATION AU CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE : Venez tester la réalité virtuelle mardi 27 février de 15h à 17h. A partir de 12 ans.

GRAINOTHÈQUE, COLLECTE SAISONNIÈRE : Apportez vos semences de légumes, fleurs et aromatiques favoris, pour renouveler la grainothèque. Les graines ainsi collectées seront ensuite mises à la disposition de tous au printemps.

Mardi, mercredi et vendredi : 10h-12h / 15h-19h

Jeu : 10h-12h

Samedi : 10h-18h

Renseignements : 02.29.00.52.75.

mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr

<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

 Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon

LA TAILLE DES HAIES EST DÉCONSEILLÉE À PARTIR DU 15 MARS :

Les haies fournissent des ressources (bois ou nourriture), permettent de se protéger du vent, du soleil et des intempéries et limitent l'érosion des sols. Elles abritent également de nombreuses espèces, notamment des insectes et plusieurs oiseaux, comme le rouge-gorge, qui y construisent leurs nids. La nidification débutera mi-mars. Afin de ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), recommandent de ne pas tailler les haies ni élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 juillet. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet (Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

VIE MUNICIPALE

FESTIVAL THERMOS#4 : Rendez-vous sur le site de la ville pour découvrir la programmation détaillée : www.lerelecqkerhuon.bzh. **Appel à bénévoles** : nous recherchons plusieurs personnes pour prêter la main aux artistes :

Samedi 2 mars. De 15h à 17h. Atelier « Cuisine » avec la Compagnie Quignon sur Rue. Objectif de l'atelier : formation des pâtons de pâte à pizzas, épluchage de légumes, découpe du fromage, etc. Le spectacle du kiosque à pizzas « La Grande Distribution » jouera le dimanche 3 mars.

Dimanche 10 mars. De 12h30 à 15h. Prenez part au dispositif collectif de cuisson au feu du « gâteau à la broche ». Mettez la main à la pâte pour préparer la recette, assurez la rotation de la broche ou l'entretien du feu. Association La Collective (Designers culinaires).

Inscrivez-vous par mail : culture@mairie-relecq-kerhuon.fr

ENVIRONNEMENT

CARTOGRAPHIE DE ZONES D'ACCELERATION D'ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR) : Définie dans la loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables, promulguée en mars 2023, la planification territoriale des énergies renouvelables est une priorité et permet aux communes désormais de définir, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Tous les territoires sont ainsi concernés et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

La ville vous invite à faire part de vos remarques ou de votre analyse sur la cartographie exposée sur participons.lerelecqkerhuon.bzh ou en mairie sur le registre prévu à cet effet jusqu'au vendredi 1er mars.

La cartographie fera l'objet d'une délibération le 20 mars prochain en conseil municipal exceptionnel

COLLECTE DES BIODECHETS : La loi AGECE (Anti-gaspillage pour une économie circulaire) oblige les intercommunalités à mettre en place le tri à la source depuis le 1er janvier 2024. Cela consiste à proposer à tous les habitants une solution de proximité pour faciliter le geste de tri et s'assurer que ces biodéchets soient valorisés au lieu d'être incinérés. Brest Métropole va alors déployer plusieurs points de collecte dans l'ensemble de la Métropole courant 2024.



Habitant(e) de Brest Métropole, donnez votre avis sur l'éclairage public !

Retrouvez le questionnaire sur www.energence.bzh



ENQUÊTE SUR LA MODIFICATION DE PLAGES HORAIRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Ce questionnaire concerne les personnes susceptibles de se déplacer entre 22h30 et 6h du matin dans les communes de la Métropole hors Brest.

Rendez-vous sur : energence.bzh pour y répondre.

ARRÊTÉS

DÉPOSE D'UNE BENNE : Jusqu'au dimanche 2 juin, la circulation de tous les piétons sera interdite dans l'emprise de l'installation d'une benne place du 8 mai 1945.

SUPPRESSION D'UN DOUBLE RÉSEAU D'EAU POTABLE : Durant environ 3 semaines, la circulation de tous les véhicules se fera sur demi-chaussée dans l'emprise des travaux rue Danton, entre le rond-point du Park Braz et le rond-point de l'Église et à compter du 26 février à sens unique.

ACCÈS AUX PARCS, JARDINS ET ESPACES VERTS INTERDITS :

Totalement : Les bords de l'Anse et le bois de Keroumen

Partiellement : Parc du Ciel, Coulée verte (Nord et Sud) et Vallée du Costour.

Plus d'informations sur Brest Métropole : Brest.fr

CRÉATION DU RÉSEAU FIBRE : La circulation de tous les véhicules sera modifiée rue Camille Vallaux entre lundi 12 février 2024 et le vendredi 23 février 2024 puis entre le lundi 4 mars 2024 et le vendredi 8 mars 2024 : la circulation de tous les véhicules se fera sur demi-chaussée.

BRANCHEMENT D'EAU POTABLE : Du jeudi 22 au vendredi 23 février de 8h30 à 17h30, la circulation de tous les véhicules sera interdite (sauf riverains) rue de la Communauté. La chaussée sera barrée dans les deux sens de circulation et une déviation sera mise en place par la rue du Commandant Charcot et par la rue Abbé Letty.

INSTALLATION D'UN ÉCHAFAUDAGE : Du lundi 19 février au lundi 1er avril, la circulation piétonne sera interdite sur le trottoir dans l'emprise de l'installation d'un échafaudage, au droit du 169 boulevard Clemenceau. Les piétons prendront le trottoir d'en face.

DISPOSITIF DE TRAVERSÉE AÉRIENNE DE CHAUSSÉE : Du jeudi 15 février au mercredi 30 juillet 2025, l'entreprise PERSONNIC est autorisée à mettre en place un dispositif de traversée aérienne de chaussée, rue Louis Lichou, pour le passage d'un câble électrique desservant le chantier des immeubles de l'impasse Eugène Berthou.

LEVAGE D'UN SUPPORT ENEDIS : Entre lundi 19 février et lundi 26 février 2024, la circulation de tous les véhicules se fera sur chaussée rétrécie dans l'emprise des travaux au droit du 12 rue du Roch Du.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : ROBIN Stéphane et LE CORRE-ROBIN Catherine, 10 rue Courbet, Extension / GUIOT Michel et Françoise, 33 rue Victor Segalen, Extension / COTELLE Christian et Sylvie, 7 rue Branly, Extension / GUILLLOU Stéphane, 16 rue Tanguy Philip, Remplacement abri de jardin / EDF ENR, 9 rue de la Rade / Générateur photovoltaïque.

PERMIS DE CONSTRUIRE : EL MRABET Abdelmonim, 18 rue d'Oradour sur Glane, Extension, remplacement toiture, terrasse, piscine, ouverture, clôtures et portails / RENAUD Tom et ROBIN Claire, 2 bis rue de Nancy, Extension et modification d'ouverture.

PERMANENCES

RELAIS PETITE ENFANCE - En mairie - 02.98.28.05.74 : Mme Bouger. Permanences téléphoniques : mardi matin, mercredi après-midi et vendredi matin. Accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mardi après-midi et jeudi matin.

SERVICE EMPLOI en Mairie-02.98.28.61.44 Ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/17h30 - Mme Delanoë uniquement sur rendez-vous. Poste informatique disponible sur rendez-vous.

ESPACE JEUNES Kergaret - 02.98.28.01.92 Point Information Jeunesse : Du Lundi au Jeudi : 16h45 - 18h30, vendredi : 16h45 - 19h. Mercredi de 14h00 à 16h30 pour l'activité Pass'Age

CONCILIEUR DE JUSTICE : Permanence en mairie un mardi sur deux sur rendez-vous au 02.98.28.61.35 ou par mail secretariat-general@mairie-relecq-kerhuon.fr

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun 02.98.28.33.88- Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après-midi sur RDV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30- 17h. Urgence : 02.29.61.29.29.

LES PAPILLONS BLANCS - 5 Rue Yves le Maout - 02.98.01.22.66. Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. accueil@papillonsblancs29.fr www.papillonsblancs29.fr

CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE Le Télégramme : relecqtelegramme@gmail.com

Ouest France : pierreyvesgueguen1978@gmail.com

AMIANTE-AIDE AUX VICTIMES : ADDEVA - 6 rue traverse à Brest - 02.98.46.91.51 - adeva29@orange.fr

TRANSPORTS POUR VOS DÉPLACEMENTS SUR LA COMMUNE :

- Trottik (minibus communal) : 02.98.28.44.96
- BIBUS vous amène au marché : 08.11.36.15.15

NOUS CONTACTER

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi mercredi et vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Mardi et jeudi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00.

Samedi : de 9h à 12h (Etat civil uniquement)

| | |
|--|----------------|
| Standard/Accueil | 02.98.28.14.18 |
| Secrétariat du Maire/Secrétariat Général | 02.98.28.61.35 |
| Cabinet du Maire | 02.98.28.30.00 |
| État Civil | 02.98.28.28.78 |
| Élections | 02.98.28.28.77 |
| Urbanisme | 02.98.28.61.43 |
| Services Techniques | 02.98.28.61.46 |
| Comptabilité | 02.98.28.61.39 |
| Éducation, enfance, jeunesse, cantine | 02.98.28.38.38 |
| Service Emploi | 02.98.28.61.44 |
| Communication | 02.98.28.61.30 |
| Gestion des Salles | 02.98.28.14.18 |
| Culture | 02.98.28.61.31 |
| Sport | 02.98.28.47.47 |
| Police Municipale | 02.98.28.61.42 |
| Solidarité/CCAS/ Logement | 02.98.28.44.96 |
| SSIAD | 02.98.28.38.29 |

VIE ASSOCIATIVE



MAISON DES KERHORRES : Les Amis de la Maison des Kerhorres s'associent à la municipalité dans la préparation du 80ème anniversaire de la Libération du Relecq-Kerhuon, fin août 2024. Les images, manquant, pour illustrer une future exposition et une publication, nous lançons un appel aux familles qui habitaient la commune durant l'occupation pour nous faire parvenir des photos diverses de la vie quotidienne, prises entre 1939 et 1945 (nous pouvons faire les copies le mercredi matin à la MdK). Toutes les photos de cette époque nous intéressent.

Contact : mdkerhorres@gmail.com



LOISIRS VOYAGE : le 17 février, une sortie s'est déroulée à Rosnoën pour un kig ha farz suivi d'une visite avec dégustation à la brasserie du bout du monde. Inscription possible pour le voyage en Irlande en septembre. Renseignements au : 02.98.28.47.61 ou 06.35.49.68.56 ou 06.87.42.91.48 ou 06.60.23.05.38.

COURSE PEDESTRE - CLUB DES KOALA :



CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN JACOLOT

64 rue Vincent Jézéquel 02.98.28.05.49
accueil.jacolot@gmail.com

TOUT LE MOIS :

- **Le longe côte recrute !** : Quelques personnes ont sollicité le centre pour former un groupe autonome de longe côte pour ne plus aller seul à l'eau. Contactez-nous pour plus de renseignements.

- **Soirées tarot** : Tous les jeudis, de 20h à 22h au centre, venez nous retrouver pour taper le carton. Renseignements et inscriptions à l'accueil.

VACANCES D'HIVER : Des animations pour tous les âges et tous les goûts ! En famille ou entre amis on essaie la full dance, on se met aux jeux vidéos, on apprend à tourner des crêpes, et on chante au karaoké ! A partir du 27 février.

VERNISSAGE DU COLLECTIF «SALLE D'ATTENTE» : "Horizons multiples" : une plasticienne, une céramiste, trois peintres et un monotype du collectif exposeront au centre jusqu'au 22 avril.

PIHB HANDBALL :

Dimanche 25 février à la Salle AVEL SPORT de Plougastel Daoulas : Seniors Gars 1 contre Chaville (Match de NATIONALE 3) à 15h00.



CYCLISME AVEC LE GCK :

Dimanche 25 : Départ à 9h.

Circuit 1 : 49,71 kms.

Circuit 2 : 19,58 kms.

SELL'TA ! FESTIVAL LIVRE ET IMAGE :

Dimanche 17 mars de 10h à 18h à l'Astrolabe et au Centre Jacolot. Rencontres d'auteurs et illustrateurs, dédiées, projections, ateliers, lectures, tables rondes, expositions et conférence. Une journée riche en émotions tournée vers la créativité, pour tous les âges. Tout le programme sur sell-ta.fr. Réservation pour les ateliers: contact@sell-ta.fr. Petite restauration sur place.



SDIS29 : Candidatures jusqu'au 17 mars.

